

LE MONDE - 15 JANVIER 69

L'ENQUÊTE SUR LE F.L.B.**Les personnes encore gardées à vue en Bretagne ont été déférées à la Cour de sûreté**

Les douze personnes qui étaient encore gardées à vue en Bretagne après les arrestations successives opérées depuis plus d'une semaine, dans le cadre de l'enquête sur les agissements du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.), sont depuis ce mardi matin à la disposition de la Cour de sûreté de l'Etat. Onze d'entre elles ont été transférées de Rennes à Paris, au cours de la nuit de lundi à mardi, et sont arrivées dans les locaux de la Cour de sûreté au fort de l'Est, à Saint-Denis. La douzième, Pierre Lemoine, architecte et conseiller municipal de Quimper, demeure encore à Rennes, mais dans son cas aussi la garde à vue est terminée. C'est en raison de son état cardiaque qui nécessite des soins particuliers qu'il a été jugé préférable de ne pas lui imposer un voyage long et pénible.

Les onze premiers transférés sont René-François Vaillant, surnommé « Gourel » ou « le Canadien », directeur d'une agence de voyages, considéré comme le chef du F.L.B. pour la plus grande partie de la Bretagne-Sud; Jean Ollivier, dit « Goulven », ouvrier d'usine à Saint-Brieuc, responsable de la 4^e kevrenn; Jean-Louis Le Mée, dit « Loïc », interne en médecine; François Le Bars, cultivateur, son fils Eugène Le Bars, ses neveux les abbés Antoine et Arthur Le Bars; l'abbé Guillaume Le Cam, recteur de Ploumagoar; l'abbé Joseph Lec'hvien, directeur de l'école libre de Plesidy, et deux cultivateurs, Marcel Hamon et Albert Pommelec, appréhendés tout récemment à la suite de la découverte d'explosifs et de munitions sur des terrains leur appartenant.

Dans la propriété de Marcel Hamon, dans la région de Bourbriac (Côte-du-Nord), les policiers avaient découvert 60 kilos de tolamite et gomme A, et dans celle d'Albert Pommelec, 19 kilos de tolamite enfermés dans un bidon de lait et une caisse contenant plusieurs centaines de cartouches de guerre de calibre 7,5 mm. Marcel Hamon devait déclarer que la tolamite trouvée chez lui y avait été apportée dans

des récipients fermés par l'abbé Antoine Le Bars, dont il est le cousin. Ce prêtre lui avait affirmé qu'il s'agissait du « trésor » de son église. Après ces découvertes ce sont au total 1075 kilos d'explosifs divers qui ont été saisis.

Toutes les personnes déférées doivent être conduites ce mardi auprès de M. Leloir, juge d'instruction à la Cour de sûreté, déjà chargé d'un précédent dossier contre les quatorze autres membres du F.L.B. inculpés par lui la semaine dernière et écroués, et qui notifiera les inculpations qui lui paraîtront résulter des éléments actuellement recueillis. Ce magistrat délivrera une commission rogatoire à Rennes en ce qui concerne Pierre Lemoine.

**M. Ollivro
député de Guingamp :
il faut d'autres perspectives
que la médiocrité**

Dans une déclaration, M. Ollivro, député P.D.M. des Côtes-du-Nord et maire de Guingamp, après avoir rappelé son opposition à la violence et à « une rupture de la communauté nationale », explique ainsi le problème breton :

« Le mal est double. Il atteint dans leur vie quotidienne beaucoup de nos compatriotes. Le mal atteint aussi les esprits. Les Bretons veulent voir respecter leur patrimoine culturel. Dans la vie quotidienne il faut donner à nos compatriotes d'autres perspectives que la médiocrité ou l'incertitude.

» Dans le domaine des esprits il faudrait que l'on comprenne une fois pour toutes, en haut lieu, le désir profond pour les Bretons de développer dans le cadre national leur héritage culturel : langue et histoire. Le siècle de la fusée est aussi celui de l'enracinement régional. L'ignorance et la malveillance hargneuses des bureaux parisiens, l'inertie du centralisme, sa défiance contre tout ce qui est province, portent une lourde responsabilité dans les événements que nous vivons et font en définitive un mal tragique à la France. »